



GUIDE PRATIQUE DES ECO-DEFIS DES ARTISANS ET COMMERÇANTS



Chambre
de **Métiers
Artisanat**
et de l'
NOUVELLE-AQUITAINE



**CCI NOUVELLE
AQUITAINE**





En vous engageant dans l'opération « Éco-défis des commerçants et artisans » vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé de la part de votre Chambre de métiers et de l'artisanat / de votre Chambre de commerce et de l'industrie, en partenariat avec votre Communauté de communes financeur de cette opération

PRÉSENTATION



Les Eco-défis consistent à accompagner et valoriser les Toutes Petites Entreprises (TPE) qui s'engagent à adopter des pratiques durables et responsables dans leur fonctionnement quotidien par l'obtention du label « *Eco-Défis des commerçants et artisans* ».



Les Eco-défis :

6 thématiques

40 défis adaptés aux entreprises de moins de 10 salariés (TPE)

Accompagner et soutenir les TPE dans leur transition écologique

Contribuer au développement durable à l'échelle locale

Soutenir la stratégie de développement durable du territoire

PRÉSENTATION



Comment choisir mes défis ?

Vous devez **choisir 3 défis et cumuler au minimum 5 étoiles**. Les étoiles associées aux défis évaluent vos efforts, notamment le temps pour la mise en œuvre des défis et l'investissement financier éventuel qu'ils nécessitent.

Posez-vous les questions suivantes pour diriger votre choix :

- Quel(s) défi(s) sont déjà mis en place dans votre entreprise ?
- Quels sont les défis les plus facilement réalisables en fonction de votre activité ?
- Quels sont les défis qui permettront de faire baisser les charges liées à votre entreprise ?

Vous avez la possibilité de choisir :

- *Un ou plusieurs défis déjà mis en place dans votre entreprise,*
- *Plusieurs défis dans une même catégorie.*



Accompagnement des commerçants et des artisans

Vous bénéficiez d'un double accompagnement dans la réalisation de vos défis, à travers :

- La remise du présent guide pour vous aider dans la réalisation des défis,
- Le suivi et la préparation du dossier de labellisation avec un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

Vous devez relever les défis choisis sur une période allant de 3 à 6 mois.



Vous êtes labellisé

Une fois vos défis réalisés, votre dossier sera présenté à un comité qui statuera sur l'obtention du label Eco défis.

Pour conserver le label au bout de 3 ans, vous devrez avoir maintenu les défis déjà relevés et présenter 3 nouveaux défis cumulant au minimum 5 étoiles. Pour ce faire, il est conseillé de réaliser chaque année un défi supplémentaire.

PRÉSENTATION



Vous bénéficiez d'un kit de communication

Une fois labellisé, vous recevez un kit de communication gratuit vous permettant de communiquer sur l'opération et sur votre engagement.

Le kit est composé :

- D'un diplôme
- D'une vitrophanie que vous pouvez apposer sur votre vitrine
- Du logo numérique

Vous bénéficiez également d'une communication qui couvre l'opération.

EN BREF :

Je souhaite engager mon entreprise dans la transition écologique

- 
- 1 Répondre à l'appel à participation
 - 2 Faire le point avec son conseiller transition écologique
 - 3 Relever les défis
 - 4 Envoyer les justificatifs à votre conseiller
 - 5 Comité de labellisation
 - 6 Attribution du label ECO DEFIS et remise du kit de communication

Je poursuis mon engagement en conservant ma labellisation

LISTE DES DEFIS



6 thématiques à enjeux pour le développement durable

N°	Désignation du DEFI DECHETS	Etoiles	Choix (nouveau/déjà validé/ non concerné)
1	Défi REDUIRE LES EMBALLAGES CLIENTS	***	
2	Défi METTRE EN PLACE LA CONSIGNE	***	
3	Défi POINT DE COLLECTE	**	
4	Défi STOP AUX INVENDUS ALIMENTAIRES	**	
5	Défi STOP AUX INVENDUS NON ALIMENTAIRES	*	
6	Défi EMBALLAGES FOURNISSEURS	**	
7	Défi TRI SELECTIF	*	
8	Défi DECHETS DANGEREUX HORS REP	*	
9	Défi DECHETS A FILIERE SPECIFIQUE (REP)	*	
10	Défi DEEE	*	
11	Défi DECHETS ORGANIQUES	*	
12	Défi ECONOMIE DES RESSOURCES	*	
13	Défi VENTE ECO-PRODUITS / ECO-SERVICES	**	
14	Défi REPARATION / REEMPLOI	*	
15	Défi NUMERIQUE RESPONSABLE	**	
16	Défi ECONOMIE D'EAU	**	
17	Défi STOCKAGE DES PRODUITS DANGEREUX	*	
18	Défi PRETRAITEMENT DES REJETS	*	
19	Défi TECHNOLOGIES PROPRES	***	
20	Défi RECUPERATION / REUTILISATION D'EAU	***	



LISTE DES DEFIS



6 thématiques à enjeux pour le développement durable

N°	Désignation du DEFI ECONOMIES DES RESSOURCES	Etoiles	Choix (nouveau/déjà validé/ non concerné)
21	Défi LOGISTIQUE DURABLE	***	
22	Défi VEHICULE DECARBONE (IRVE)	***	
23	Défi ECOCONDUITE	**	
24	Défi MOBILITES DOUCES (DES PERSONNES)	**	
25	Défi SOBRIETE ENERGETIQUE	*	
26	Défi ISOLATION	***	
27	Défi ECLAIRAGE	*	
28	Défi EQUIPEMENT PERFORMANT	***	
29	Défi ENTRETIEN MAINTENANCE	**	
30	Défi ENERGIES RENOUVELABLES	***	
31	Défi CONTRAT VERT	**	
32	ERP – ACCESSIBILITE	*	
33	BIEN ETRE & SANTE AU TRAVAIL	**	
34	IMPLICATION LOCALE	**	
35	EMPLOI	**	
36	ENGAGEMENT RESPONSABLE	***	
37	CIRCUIT COURT LOCAVORE	***	
38	PARTENAIRES RESPONSABLES	***	
39	BIODIVERSITE / ESPACES VERTS	***	
40	Défi LIBRE	* à ***	





Qui contacter ?

Vous souhaitez vous engager, contactez votre conseillère développement durable et/ou retournez la charte d'engagement de la page suivante.



Eve AIGUEPERSE

Chargée de développement économique,
Transition écologique

eve.aigueperse@cma-nouvelleaquitaine.fr

06 43 88 58 58



Valérie CHADEAU

Conseillère Développement Entreprises
Transition écologique et développement durable

Valerie.chadeau@limoges.cci.fr

06 31 11 94 68



Charte d'engagement

Nom de l'entreprise :

Adresse :

N°SIRET :

Activité :

Je soussigné(e) M./Mme m'engage à :

- 1) Maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever pendant au moins les 3 années de validité du label (2024-2026),
- 2) Le cas échéant, mettre en place la ou les actions d'amélioration que j'ai indiquée(s) à mon conseiller CMA ou CCI,
- 3) Sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon entreprise et communiquer sur l'opération grâce au kit de communication

☒ J'accepte d'apparaître dans la liste des entreprises labellisées pour l'opération en cours et de participer à la communication et à la diffusion d'informations (papier, web, réseaux sociaux, etc ..) ;

☒ J'autorise la diffusion de mes coordonnées sur les sites internet de la CMA-NA, de la CCI et leurs partenaires et réseaux sociaux ;

☒ Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label ;

☒ J'accepte pour les avoir lues les conditions générales mentionnées au verso du document.

Fait à

Le,

Signature et cachet de l'entreprise

Conditions générales d'application de la Charte d'engagement (confidentialité, diffusion de données, responsabilité)

La démarche de labellisation éco-défis suppose l'échange d'informations ou de documents confidentiels qui se réalise dans l'engagement du respect de la confidentialité entre les interlocuteurs en charge du dossier et le demandeur du label.

1- Les interlocuteurs ont une obligation de **confidentialité** par laquelle sont considérées comme strictement confidentiel, toutes les informations de quelque nature que ce soit et sur quelques supports que ce soit à l'occasion de la démarche de labellisation.

Réciproquement l'entreprise s'engage à la même obligation de confidentialité.

Sauf avec le consentement exprès de l'autre, cette obligation de confidentialité implique de :

- ne pas divulguer toute information délivrée par l'une ou l'autre des parties, pour la nécessité de la réalisation de la prestation,
- ne pas utiliser ni directement, ni indirectement, tout ou partie de ces informations à toute autre fin que l'exécution de la prestation.

2 - L'entreprise s'engage à donner toutes les **informations nécessaires pour la bonne réalisation de la prestation**. Les informations fournies doivent être exactes et sincères

3 - Lorsqu'un document, résultant de l'accompagnement, est livré à l'entreprise, il est cédé en toute **propriété** à ce dernier qui a tout loisir de le reproduire et de le diffuser à sa convenance, sous condition de ne pas en altérer le contenu et de mentionner la source.

4 – L'interlocuteur de l'entreprise (CCI/CMA) s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la bonne réalisation du dossier. Les actions mises en œuvre par l'entreprise dans le cadre de actions objets de la labellisation relèvent de sa seule **responsabilité**.

5- Le représentant de l'entreprise donne son accord pour la **captation et la diffusion de son image** (textes, sons, photos) pour l'élaboration de supports non commerciaux à des fins de communication et d'information sur la présente opération

6 - En signant le présent document, l'entreprise accepte que les **données à caractère personnel et informations confidentielles** nécessaires à la bonne réalisation de la prestation et aux fins d'instruction du dossier soient **communiquées aux tiers** partenaires (EPCI/CCI/CMA) comme cela lui aura été présenté en amont de la réalisation de la prestation le cas échéant.

Mentions RGPD : Pour en savoir plus sur notre Politique de protection des données à caractère personnel, vous pouvez consulter les informations disponibles sur le lien suivant : <https://hautlimousinenmarche.fr/>